

Quel avenir pour un sacrement en crise ?

« *Je ne vois pas pourquoi je me confesserais* » affirme une femme retraitée dans une rencontre au cours de laquelle, avec d'autres catéchistes, elle réfléchissait sur le sacrement de réconciliation à faire découvrir aux enfants de douze ans. Un prêtre au crépuscule de sa vie rejette la proposition de l'un de ses confrères qui lui suggérait de recevoir l'absolution avant le grand passage. Ces deux exemples de remise en cause de l'évidence de l'usage du sacrement de réconciliation pourraient s'inscrire dans une longue liste. Une telle liste de critiques de l'usage du sacrement — pour de bonnes ou de mauvaises raisons — s'inscrit dans l'histoire d'une attitude ambivalente du peuple catholique vis-à-vis de la confession et de la pénitence.

Le XIX^e siècle marqué par une restauration volontariste n'a pas échappé à cette crise contrairement à ce que l'on pense trop souvent. D'immenses zones du territoire français rejetaient l'encadrement moral que l'Église développait grâce à la confession¹. Les raisons de cette désaffection récurrente ont évolué au cours du XX^e siècle. Mais elles ont de nombreux antécédents au cours des siècles antérieurs.

1. Philippe BOUTRY relève qu'au XIX^e siècle, « *la campagne est généralement hostile, au contraire de certains milieux urbains, à la confession fréquente* » (dans *Prêtres et paroisses au Pays du Curé d'Ars*, Paris, Cerf, 1986. L'ouvrage inclut un chapitre suggestif sur la pastorale de la confession, p. 377-451).

Commençons par décrire succinctement cette situation de crise pour en fournir quelques éléments d'analyse. Au-delà d'éléments récurrents d'explication par l'évolution des mentalités, nous proposons une lecture de cette crise à partir des conséquences pastorales de la théologie du sacrement.

Nous faisons l'hypothèse que sa sur-exploitation a contribué à son usure. Nous pourrions le repérer à travers les rôles que l'Église par ses pasteurs a voulu faire jouer au sacrement de pénitence.

Enfin, en dégageant quelques éléments théologiques structurant ce sacrement, nous nous proposons de le ré-insérer comme un moment essentiel de la vie en Église. Ce travail revient à prendre en compte la réalité ecclésiale concrète comme lieu théologique.

I

Éléments d'analyse d'une situation de crise

Une crise originelle

L'ancienneté de la crise doit être rappelée afin de situer correctement notre propos. Elle est de deux ordres. Il faut commencer par noter que la situation de crise est intrinsèquement liée à ce sacrement. En effet, le sacrement de pénitence² apparaît pour résoudre une crise ecclésiale. Des membres de la communauté, par leur comportement ou leur prise de position, jettent le doute sur les effets de l'accueil de la foi et la force du baptême. Ils remettent en cause ainsi ce qui fonde la communauté. Cette remise en cause comporte une dimension sociologique dans le fait que la communauté est atteinte.

La communauté a pu traiter cette remise en cause par l'exclusion du « membre malade » du groupe. Ainsi elle se sauvegardait. Mais très vite, la pratique de l'exclusion est apparue insuffisante. Une raison évidente fut le problème posé par le nombre de membres à exclure. Elle n'est pas à minimiser. Mais plus profondément, le débat se déporta

2. Concernant le vocabulaire, nous faisons le choix de nous insérer dans l'époque dont nous traitons en utilisant la désignation alors en vogue du sacrement.

du côté de la réflexion théologique. L'exclusion était-elle la meilleure façon d'annoncer la gratuité du salut et le pardon sans mesure offert par Dieu en Jésus-Christ³ ?

La question se pose pour l'individu mais elle touche aussi l'Église comme signe du salut gratuit offert. Dès lors, le dilemme s'installera : faut-il réitérer dans une démarche sacramentelle la possibilité pour le membre de la communauté d'accueillir à frais nouveaux la grâce que le Seigneur ne manque pas de lui proposer au risque de dévaloriser la démarche initiale d'accueil de cette grâce ? Pour éviter de jeter un quelconque discrédit sur le baptême, il fut décidé de le conserver comme non-réitérable. Dès lors, le sacrement de pénitence prit forme.

Ainsi, pour penser le sacrement en crise, il est nécessaire de l'inscrire dans l'histoire de ses origines. De façon quasi nécessaire, ce sacrement instauré pour traiter une Église en crise, des membres de communautés en crise, ne peut que refléter cette situation difficile. L'étonnement devant ce phénomène est ainsi ramené à de justes proportions. Toute autre solution pour traiter les mêmes difficultés spirituelles et ecclésiales n'aurait abouti qu'à d'autres formes de crise⁴.

Les changements de figure

Le sacrement de réconciliation se caractérise par une histoire qui se confond avec celle de ses figures. Il est par excellence le sacrement de la gestion de la réalité ecclésiale quotidienne lestée de péché⁵. Et par là, il est extrêmement intéressant. Il souligne combien la vie ecclésiale concrète conduit à l'invention de solutions pratiques pour résoudre ses problèmes, y compris de solutions sacramentelles. Il constitue un laboratoire de théologie sise dans l'Église concrète. Lorsque les solutions mises au point par les pasteurs ou venues de la tradition

3. L'histoire de la crise donatiste à l'époque d'Augustin le montre amplement. Les petites communautés chrétiennes — souvent qualifiées de sectaires — qui fonctionnent encore ainsi n'ont pas inventé une nouvelle pratique.

4. L'histoire nous fait pencher vers cette hypothèse : pensons à la solution du baptême différé au crépuscule de la vie qui se développa un temps avant que la pénitence ne prit forme.

5. Seul le sacrement de mariage présente une genèse empirique aussi chaotique. Pour une histoire documentée, claire et accessible, cf. Bernard REY, *Pour des célébrations dans l'Esprit de Vatican II*, Paris, Cerf, 1995.

ne convenaient pas au peuple dans son ensemble, elles étaient supplantées par une nouvelle figure. Nous proposons de le vérifier sur deux moments.

La première figure dominant l'Antiquité fut celle de la pénitence publique, longue et coûteuse en vue d'une ré-intégration une nouvelle et dernière fois à la communauté. Ce qui pouvait apparaître comme une concession à la faiblesse du pécheur qui n'aurait pas dû remettre en cause son baptême connut néanmoins des assouplissements. La pénitence longue et difficile pouvait prendre fin et on admit qu'elle pût être réitérable. Avant de voir dans cette évolution une pratique qui pouvait s'enraciner dans la méditation sur le pardon sans cesse renouvelé de Dieu, il faut en mesurer une autre portée théologique. Par cette évolution déjà difficilement acceptée, l'Église répond à l'appel de ses membres : le besoin de s'entendre redire le don du salut irrévocable en Jésus-Christ, individuellement et communautairement. Dans l'attitude des pasteurs, il y a finalement une corrélation avec la parole d'un Dieu sensible aux douleurs de son peuple : « *J'ai vu, j'ai vu la misère de mon peuple qui est en Égypte. J'ai entendu son cri devant ses oppresseurs ; oui, je connais ses angoisses* » (Ex 3, 7).

La seconde figure que nous pouvons évoquer est celle du tournant qui a conduit à la confession individuelle. Le système de la pénitence en place était devenu contraignant aux yeux des pénitents. Ils accueillirent alors avec soulagement la confession auriculaire. Les réserves de l'Église ne tinrent pas longtemps face au succès de cette nouvelle forme. Elle s'imposa comme un allègement. Son succès général en fit la norme. Elle suscitait des réserves en particulier à cause de la moindre importance accordée à la pénitence. Il fallut remédier à cela en insistant sur l'aveu qui apparut de plus en plus comme une partie intégrante de la pénitence compte tenu de sa difficulté. Il est à noter que cette évolution se fit dialectiquement avec celle de la culture européenne qui donnait de plus en plus de place à la subjectivité.

Cette figure qui perdura jusqu'à nos jours est celle-là même qui est en crise aujourd'hui. Pour analyser cette crise, il est nécessaire de nous inscrire dans la durée. Les deux derniers siècles constituent un ensemble dominé par le tournant révolutionnaire.

II

Deux siècles d'évolution rapide

Un XIX^e siècle en trompe-l'œil

Même si à première vue, la question ne semble pas concerner directement le XIX^e siècle, il faut néanmoins reprendre le dossier là. L'analyse comporte deux volets articulés : l'un est culturel, l'autre théologique.

Le volet culturel est souvent sous-estimé parce que le regard jeté sur l'Église du temps la situe bien dans le siècle pour tout ce qui touche aux questions politiques mais passe trop rapidement sur les effets des transformations sur les mentalités. En effet, la restauration catholique n'a pas étouffé les idées nouvelles issues des temps révolutionnaires. Elle n'a fait que les endiguer. Le développement industriel est venu couronner dans la deuxième moitié de ce siècle une perspective d'alliance de la science et de la technique au service de la société, largement dépendante de la philosophie des Lumières. Les idées de progrès qui sont allées en s'amplifiant, associées à celles de liberté individuelle, ont miné lentement mais sûrement l'idée de péché.

Le péché qui relève de l'attitude de l'homme vis-à-vis de Dieu est devenu un concept moins utile dans la mesure où l'homme se prenant en main à partir d'un projet civilisateur n'avait de comptes à rendre qu'à ses semblables. Le dieu inutile de la science s'est retiré également peu à peu des affaires de la cité⁶. Il est devenu insensiblement le dieu de l'intérieur, le dieu de la maison malgré les apparences de reconquête catholique. Le signe en a été que les hommes happés par cette évolution sont passés plus rapidement sous l'emprise de cette culture que les femmes qui ont gardé le lien avec l'Église.

Et dans la mesure où l'Église jouait encore sa partition, elle était récusée comme institution du contrôle des consciences. Insidieusement, l'image de Dieu fut mise en relation avec l'image de l'homme qui se prenait en main. La religion le véhiculant était marquée de rigorisme

6. La morale kantienne est la formalisation de cette évolution et contribuera largement à son développement plus tard.

moral, héritage pour une large part du jansénisme. Cette approche fut de plus en plus soumise à la critique à partir d'une figure concurrente, celle de Jésus, humble et travailleur, doux et sage. L'Église l'utilisa alors pour entrer en résonance avec la montée en puissance du modèle familial bourgeois⁷. Une cohérence finit par s'établir entre ces visées politiques, pastorales et théologiques. L'homme est aux affaires publiques et Dieu aux affaires privées.

C'est dans ce contexte qu'a été diffusée la pensée d'Alphonse-Marie de Liguori. Cet évêque spirituel italien du XVIII^e siècle a réagi au jansénisme dominant en mettant en valeur le rôle du pardon de Dieu dans le processus de conversion du pénitent⁸. Lentement, les pasteurs ont abandonné le rigorisme et les conditions difficiles de l'absolution au profit d'une pratique renvoyant la pénitence après l'absolution⁹. Cette évolution eut un succès réel malgré les pasteurs tenants d'une ligne dure, jugeant que cette nouvelle pratique mettait en danger le sacrement en le dévalorisant¹⁰. Cette transformation pastorale pour des motifs théologiques s'est accompagnée d'un adoucissement concomitant de l'obligation de confession à son curé¹¹. Ceci était le signe d'une difficulté grandissante de se confesser avec tout ce que cela impliquait symboliquement dans un contexte où l'homme se prenait en main. La communauté se reconnaissait de moins en moins dans ces pratiques. La toute-puissance du curé, pièce maîtresse du quadrillage pastoral, commençait à être malmenée. Les réactions de ces derniers en témoignent.

En conclusion, une question se pose : le sacrement est-il encore celui qui s'était imposé pratiquement à la suite du concile de Trente lu avec des lunettes rigoristes ? Les transformations quant à l'ordre de l'absolution et de la pénitence qui perdureront jusqu'à aujourd'hui

7. Le signe de cette critique est le développement durant cette époque de quantité de congrégations s'appuyant sur la spiritualité de Nazareth (Sainte Famille, Sainte Enfance...).

8. Alphonse-Marie de Liguori (1696-1787) fonda en 1732 la congrégation du Très-Saint-Rédempteur (Rédemptoristes) pour développer des missions auprès des populations. Sa théologie valorisant le désir de l'âme, privilégiait la confiance en un Dieu bon. Il a remis la grâce au cœur de la démarche de conversion. L'influence de sa théologie morale s'est fait sentir durablement. Il a été canonisé en 1839 et proclamé docteur de l'Église en 1871.

9. Les pratiques de l'absolution conditionnelle s'inscrivaient dans la perspective séculaire qui voulait que le pénitent était réintégré dans la communauté à l'issue d'un temps de pénitence impartit ou après l'accablissement d'une pénitence particulière.

10. Cf. Philippe BOUTRY, *op. cit.*, p. 377-451.

11. L'essor des pèlerinages contribua à cette évolution.

sont-elles un aménagement adoucissant la démarche ou plus profondément la mise en place d'une nouvelle figure ? Des réactions rigoristes en ce début du XXI^e siècle ne sont-elles pas le signe qu'une nouvelle figure du sacrement s'est mise en place il y a environ un siècle et demi ? Le sacrement, dans son extériorité paraît inchangé, mais l'articulation des pièces qui le composent orientent vers une nouvelle signification.

Des éléments spécifiques à la culture contemporaine

Dès lors, il faut reprendre le dossier pour aujourd'hui. Considérant que nous vivons sous la figure liguorienne du sacrement, les évolutions du XX^e siècle sont aussi à lire avec les lunettes à double foyer : culturel et théologique.

Les critiques de la pratique pastorale du sacrement qui se sont amplifiées tout au long de cette époque ne sont pas radicalement neuves. Si elles ont davantage d'audience, c'est que la crise du siècle précédent s'est amplifiée. L'image de Dieu est beaucoup moins en cause, signe que les transformations théologiques et leurs conséquences pastorales ont porté leurs fruits. La difficulté pourrait être, par contre, que ce Dieu bon ayant supplanté un Dieu juge rigoureux ne soit devenu un Dieu amour couvrant tous les forfaits¹². Ce Dieu risque bien d'excuser davantage qu'il ne pardonne.

Cette situation est le reflet de la culture qui prend davantage en compte les déterminismes : biologiques et psychiques, historiques et sociaux. Elle fait de l'homme un rouage d'un système dont les degrés de liberté sont réduits. La crise de la responsabilité bat son plein. En ce sens, la figure culturelle du XIX^e siècle est loin derrière. Il s'agissait alors de rendre des comptes à qui de droit : l'homme animé d'un projet civilisateur. Aujourd'hui, le sujet humain se retire du jeu, estimant qu'il est davantage le jouet de forces extérieures que le responsable d'actes facilement identifiables. Un premier élément de la crise contemporaine réside donc dans une dilution du sens des responsabilités. Dès lors, il peut exister un dieu amour dont la compassion n'a d'autre

12. Il serait intéressant de mettre en relation cette figure de Dieu avec celle du Dieu impuissant à empêcher la Shoah ou les génocides.

fonction que de faire de l'homme une victime. Devant la complexité des situations de la société, l'équilibre devient plus difficile à trouver. Faut-il pour autant redéployer l'ancien rigorisme ?

Une autre évolution repérable est la redécouverte de la dimension communautaire du sacrement¹³. Elle est l'effet de la redécouverte par l'Église de son caractère communautaire sous l'influence des grands systèmes philosophiques modernes valorisant la collectivité plutôt que l'individu. La traduction pour le sacrement de réconciliation fut le développement des célébrations communautaires¹⁴. Ce faisant, l'Église redonnait à ce sacrement sa signification ecclésiale originelle. Dès lors, elle donne le signe qu'en tant que communauté, elle est la communauté des pardonnés qui ont sans cesse besoin de travailler à leur conversion même après leur baptême. Dans les lieux où de telles célébrations se sont développées, les participants comme les pasteurs ont loué le renouvellement de l'examen de conscience (à partir de méditations approfondies des Écritures) aux antipodes du formalisme antérieur. Ils ont également souligné le retour du sens de la joie qui accompagne l'expérience spirituelle de l'accueil de la grâce. Enfin, ils découvraient la dimension communautaire, en résonance avec la culture du temps.

Cette évolution est aussi un choix théologique en cours de formalisation. Cette recherche, même critiquée, est néanmoins un pas vers une nouvelle figure du sacrement tant il est vrai que la figure antérieure en crise ne résoudra pas les problèmes actuels. Il se pourrait que cette recherche soit un écho de ce que toute l'Église tente pour prendre en compte aujourd'hui l'avènement d'un sujet autonome.

De quelques rôles joués par le sacrement de réconciliation

Pour rassembler ces réflexions théologiques et pastorales glanées dans l'histoire et la pratique contemporaine, nous formulons l'hypothèse suivante : la crise du sacrement de réconciliation dans ses aspects conjoncturels est due au surinvestissement dont il a fait l'objet. Le

13. Cf. Bernard REY, *op. cit.* La seconde moitié de l'ouvrage présente cette question avec finesse.

14. La dimension communautaire du sacrement s'est manifestée selon deux lignes : avec une absolution collective — normalement réservée aux circonstances exceptionnelles — ou avec absolution individuelle selon un schéma combinant un temps commun et un temps individuel pour l'aveu.

sacrement, sous sa dernière figure, est usé par la multiplicité de ses usages.

Il a toujours joué le rôle qui lui était dévolu initialement : celui de la réconciliation d'un membre de la communauté qui avait remis en cause radicalement son engagement baptismal. L'histoire du sacrement est riche de ces retournements. Elle sert régulièrement à en manifester légitimement la valeur.

Ce rôle initial a été étendu à beaucoup de membres de l'Église à partir du moment où le christianisme est devenu la religion officielle. L'appartenance ecclésiale étant alors l'un des éléments de l'intégration à la société civile, le baptême a joué le rôle de porte d'entrée dans l'Église. Tout ce qu'il impliquait de démarche personnelle d'accueil de la grâce du salut est passé au second rang. En effet, la confession de foi qui l'accompagne nécessairement a été repoussée et intégrée comme un moment dans la découverte ultérieure de l'Évangile. De la même façon, le baptême dans sa fonction de « sacrement pour la rémission des péchés » n'apparaissait plus, sauf en sa signification de sacrement libérant du péché originel. Le baptême comme sacrement premier de la réconciliation a été occulté.

Cette fonction non assumée par le baptême est devenue quasi exclusivement celle du sacrement de pénitence. Dès lors, il devenait le sacrement accompagnant la vie d'un baptisé qui était davantage un membre sociologique de l'Église qu'un chrétien revenant vers Dieu. Cela ne signifie pas que, dans ce contexte de chrétienté, le membre sociologique de l'Église ne soit pas devenu un chrétien authentique et vraiment responsable. Il s'agit de contextes culturels différents.

À ces fonctions jouées par le sacrement de pénitence, s'est ajoutée celle d'approfondissement de la vie spirituelle pour un pourcentage important de membres de l'Église. Lié à l'accompagnement spirituel, le sacrement a pris une nouvelle signification. Celle-ci développée dans le contexte des communautés religieuses, puis auprès de chrétiens qui désiraient avancer sur un chemin de progrès spirituel, a fait jouer au sacrement un rôle pour lequel il n'avait pas été créé. Il est devenu une force de transformation spirituelle en binôme avec l'eucharistie.

Avec le développement de la nécessité du sacrement de pénitence en vue de la communion, il est devenu pour une large part un sacrement

formel. Dès le milieu du XX^e siècle, les pasteurs ont tenté d'élaborer des pistes de renouvellement de cette pratique.

L'excès est devenu l'une des causes de l'usure du sacrement : trop d'usages tuent le bon usage. Ainsi, on en a oublié le rôle de l'eucharistie, de la prière, du jeûne¹⁵ et de l'exercice de la charité. Cela étant conjugué avec l'évolution de la culture vers une autonomie toujours plus grande du sujet, il devenait impossible de tenir l'ancienne figure. Mais pour autant, nous sommes davantage au milieu d'un gué, sans savoir quelle est la rive vers laquelle nous nous dirigeons.

Finalement, la question est devenue : quel est le rôle de ce sacrement de pénitence ou de réconciliation ? La réflexion sur sa finalité pourrait éclairer les recherches de mise en place de figures nouvelles.

III

Un sacrement pour l'avenir de l'Église

Ces éléments d'analyse théologique et pastorale nous permettent d'avancer à titre d'hypothèse une suite de positions qui paraissent nécessaires au renouveau du sacrement de réconciliation.

Une fonction pour aujourd'hui

Afin de penser l'avenir du sacrement, il est nécessaire de prendre du recul avec les derniers débats, néanmoins utiles, sur la figure du sacrement, sur les célébrations individuelles et collectives. Nous proposons de revenir à l'objectif d'origine du sacrement pour le penser aujourd'hui. En effet, l'Église a définitivement quitté la société de chrétienté dans laquelle a pris forme la dernière figure du sacrement. Elle se perçoit davantage comme une communauté au sein d'une société traversée de multiples courants philosophiques et religieux. En cela, la situation de l'Église est plus en phase avec celle qu'elle a connue les trois premiers siècles de son existence.

15. Paradoxalement, le jeûne retrouve une signification à partir de la militance (cf. les jeûnes des pacifistes).

Nous formulons ainsi l'hypothèse : étant supposé le baptême comme sacrement par excellence de l'accueil de la grâce du salut, le sacrement de réconciliation a pour objectif de manifester efficacement la puissance de réconciliation de la Parole de Dieu pour l'individu, pour l'Église et pour le monde quelle que soit l'importance de la remise en cause du baptême par un membre de l'Église.

Dans cette perspective, le baptême pour la « rémission des péchés » doit être remis en honneur. Sa portée doit être mise en relief : rien ne peut faire revenir Dieu qui libère en Jésus-Christ sur sa parole de pardon. Elle est prononcée comme une bénédiction définitive. Elle est irrévocable. Le baptême qui fait sacramentellement enfant de Dieu en Jésus-Christ n'est jamais remis en cause du côté de Dieu.

Dès lors, le sacrement de réconciliation doit être d'abord pensé comme l'accueil, à frais nouveaux, de cette grâce à jamais dispensée. En ce sens, il est d'abord associé aux moments de graves ruptures, d'importantes remises en cause de l'engagement baptismal¹⁶. Cette position a l'avantage de rendre de la souplesse dans les propositions de démarches pénitentielles au cours de la vie ecclésiale. La position classique qui a toujours tenu que les péchés véniels étaient remis par la pratique de la prière, du jeûne, de la charité et la participation au sacrement eucharistique serait remise à l'honneur. La clarté dans ce dispositif rendrait sa pertinence au sacrement de réconciliation.

Quelle figure du sacrement ?

En filant la réflexion sur le sacrement de réconciliation dans la suite de celle du baptême, ne serait-il pas permis d'avancer encore ? Depuis le milieu du XX^e siècle, la redécouverte de la centralité du temps pascal a conduit au développement des célébrations des veillées pascales. Cette évolution entérinée par le concile Vatican II est aujourd'hui en train de connaître une nouvelle phase liée à la multiplication des baptêmes d'adultes en ce temps fort. Le sacrement de baptême retrouve sa connexion avec les célébrations pascales. Ne

16. Il reste à définir ces remises en causes graves. Le vocabulaire de « péché mortel » abandonné au profit de « péché grave » ouvre la possibilité de définitions en partie liées à des contextes.

faudrait-il pas prolonger cette redécouverte par celle du sacrement de réconciliation, directement dépendant du baptême ?

La pratique pastorale du sacrement de réconciliation est passée de la fréquence hebdomadaire à un usage lié aux grandes fêtes catholiques¹⁷. Avec la diminution de la pratique religieuse parallèle à celle du nombre de prêtres, deux moments sont privilégiés : Noël et Pâques. L'arrière-plan de cette évolution reste le même que celui des siècles antérieurs. Ce qui compte est la préparation à un temps fort. Le sacrement de réconciliation est perçu essentiellement comme le sacrement d'introduction à l'eucharistie. Il n'est pas contestable qu'il doive être relatif à la pleine participation à la vie ecclésiale dont l'eucharistie est le sommet. Mais la perspective pastorale qui sous-tend cette approche masque le lien intrinsèque entre réconciliation et baptême. Pour le remettre en valeur, ne conviendrait-il pas de faire du temps de Carême, le temps par excellence consacré à la conversion ?

Dès lors, le sacrement pourrait trouver sa place durant cette période, en lien avec des propositions diverses de célébrations pénitentielles. Il serait pour les membres de la communauté un travail de conversion manifestant une communion étroite avec les catéchumènes se préparant au baptême. Ceci ne contreviendrait pas aux requêtes de l'Église de devoir recevoir le sacrement de réconciliation une fois l'an au moins. Cela n'empêcherait pas non plus des démarches personnelles au cours de l'année liturgique. Elles pourraient d'ailleurs trouver leur aboutissement lors de la fête de Pâques suivante.

Cette piste, à explorer et à discuter, aurait l'avantage de sortir de la perspective pastorale dominante qui veut que par manque de moyens, on n'évolue que par réduction des propositions ou par un rappel récurrent et inefficace pastoralement de la nécessité du sacrement. Des pistes ont déjà été ouvertes avec la catéchèse des enfants qui les initie par étapes à la découverte du pardon sur toute la durée du Carême et propose des « fêtes du pardon ». La crainte de minimiser l'importance du sacrement ne devrait pas empêcher d'avancer dans une telle direction car, aujourd'hui, la situation est déjà critique.

17. Si nous prenons ces fêtes à partir de l'automne, ce sont : la Toussaint, Noël, Pâques, l'Ascension et Pentecôte et l'Assomption.

À partir de cette recherche reliant au temps pascal le baptême et la réconciliation¹⁸, pourrait être reprise la réflexion sur les dimensions personnelles et communautaires du sacrement. Ce qui vaut pour le baptême pourrait colorer le sacrement de réconciliation. Des dimensions personnelles s'articulent tout au long du chemin des catéchumènes avec des dimensions communautaires. Sans préjuger du résultat, on aurait au moins un temps, celui du Carême, au cours duquel déployer les différentes dimensions.

Le défi de la liberté du sujet moderne et l'enjeu de la relecture

L'hypothèse pastorale évoquée ci-dessus ne résoudra pas la crise par enchantement si l'Église ne se donne pas les outils adéquats. L'intérêt de retrouver des figures apparentées à celles qu'a connues l'Antiquité chrétienne ne doit pas faire illusion. Notre anthropologie n'est plus celle de nos ancêtres. La question du sujet autonome et responsable qui fait tant problème n'est qu'effleurée dans une nouvelle perspective inspirée des époques antérieures.

Les pasteurs et les participants aux célébrations communautaires de la réconciliation¹⁹ tombent d'accord pour affirmer la valeur de leur portée spirituelle²⁰. Le temps d'écoute de la Parole de Dieu à travers les Écritures, suivi par une méditation approfondie permet aux participants de mieux cerner les enjeux de leur propre vie. Manifestement, un besoin de temps d'écoute et de méditation de la Parole se fait sentir. Et il apparaît clairement que lorsqu'il est pris en compte, il est porteur de fruits.

Cette aspiration d'un grand nombre rejoint l'expérience des chrétiens qui prennent du temps pour relire leur propre vie à la lumière de l'Évangile et pour faire révision de vie. Ces pratiques ont été développées dans divers mouvements spirituels et dans l'Action Catholique. Après avoir connu une crise²¹, l'outil de la relecture est perçu avec un regain

18. Ce lien était celui qui a dominé durant l'Antiquité chrétienne.

19. Dans cette réflexion, l'enjeu n'est pas l'absolution collective ou individuelle.

20. Cela suppose une « célébration réussie » ! Les mauvaises préparations, comme pour toute autre célébration, ne disent rien de la valeur de la forme.

21. La relecture a été victime d'une approche spirituelle superficielle et la révision de vie a été malmenée par une instrumentalisation idéologique.

d'intérêt²². Il pourrait bien être l'outil qui permette de redonner de la vigueur à l'examen de conscience.

Très fréquemment, des pasteurs se plaignent de la perte du sens du péché. Les discussions sur le rapport qu'elle entretient avec la perte du sens de Dieu sont sans fin. Mais plus radicalement, il serait nécessaire de nous interroger sur ce qui est perdu. Ne serait-ce pas la possibilité même pour chacun de s'approprier sa propre histoire comme itinéraire spirituel qui est perdue ? La crise du sens de Dieu et du péché est liée à une crise du sens de l'histoire personnelle typique du sujet de la modernité. Ce qui est en cause, en définitive, c'est le rapport au temps et à autrui.

Le travail de relecture de la vie²³ tel qu'on peut le définir dans ses grandes lignes est une mise en forme signifiante d'un itinéraire personnel abordé à partir du récit explicite de sa propre histoire. Pour le croyant, elle débouche sur la découverte dans sa propre vie de l'Esprit Saint à l'œuvre. Et elle est source de l'action de grâce et de la confession de foi en Dieu qui libère en Jésus-Christ. La confession de foi, dans ce sens augustinien, est la confession de Dieu qui pardonne. Et c'est dans cette perspective qu'apparaît le péché. Ainsi s'explique que les temps d'écoute de la Parole et de méditation des célébrations communautaires soient perçues comme une valeur. Ils s'inscrivent dans cette perspective de relecture qui situe le sujet croyant en face de Dieu, avec son péché mais aussi ses richesses.

Cette piste de la relecture n'est-elle pas un outil privilégié pour avancer sur le chemin d'une redécouverte du sacrement de réconciliation ? La relecture de la vie permet à l'individu d'advenir comme sujet confessant Dieu sauveur en Jésus-Christ. Sa pratique dans les mouvements concerne un nombre restreint de personnes. Mais ne serait-ce pas une tâche pastorale actuelle que de la réintroduire aujourd'hui dans la perspective de la proposition de la foi ? Pour qu'une personne se perçoive comme pécheresse, il faut qu'elle advienne

22. Deux publications récentes témoignent de ce retour en grâce de la révision de vie et de la relecture qu'elle implique : *Réenchâter la révision de vie*, Cahiers de l'Atelier, n° 499, janvier-mars 2003 ; Daniel PIZIVIN & Robert STRASSER (Dir.), *Croire, vivre, raconter – La révision de vie, une pratique à réinventer*, Éd. de l'Atelier, 2003.

23. Nous n'entrons pas ici dans une théorisation de la relecture. Elle reste un exercice très délicat, mais indispensable.

comme un sujet de foi reconnu comme tel. Cette perspective est celle qui peut contribuer à relever le défi de la revendication d'autonomie du sujet contemporain.

* * *

Il serait prétentieux de fournir les clés de résolution d'une crise profonde du sacrement de réconciliation en quelques lignes. Néanmoins, nous pouvons rassembler les points suivants.

L'acquis de la redécouverte de la dimension communautaire de la célébration de la réconciliation portera des fruits que nous ne percevons pas aujourd'hui parce que nous tentons seulement des aménagements.

D'autre part, pour des raisons théologiques et pastorales, deux pistes pourraient être travaillées de manière systématique.

D'abord, de la même façon que le baptême a retrouvé du sens grâce au couplage de sa célébration avec les veillées pascales, le sacrement de réconciliation pourrait retrouver une pertinence s'il était conjugué avec le temps de Carême et de Pâques.

Secondement, l'outil de la relecture de la vie, permettant la confession de Dieu sauveur en Jésus-Christ peut permettre de ré-enraciner le sacrement de réconciliation dans la vie du croyant comme un moment essentiel de son itinéraire.

Bernard MICHOLLET
Faculté de Théologie de Lyon